



Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
28 mars 2017 - 19h00
Ecole élémentaire 41 rue de Tanger A 75019 Paris



Réunion animée par **Adji AHOUDIAN**, Déléguée du Maire pour le quartier Flandre-Aubervilliers.

ORDRE DU JOUR :

- **Action sociale** : Projets-19, FNARS et Emmaüs, Les Canaux, Ecole de la 2^e Chance
- **Culture** : Pass Culture, Pièces à Emporter, Centquatre
- **Brigade anti-incivilités**

ACTION SOCIALE

Projets-19

Nicolas Woronoff, Directeur de Projets-19

Projets-19 est une association qui travaille essentiellement sur l'accès à l'emploi. L'association, située 9 rue Mathis a vingt ans d'existence. Elle a été créée par des habitants, des militants qui souhaitaient s'occuper des questions du retour à l'emploi, de l'insertion professionnelle, de l'accompagnement et de la création d'emplois. Intervenir sur l'emploi c'est avant tout se positionner là où les autres ne sont pas et ne vont pas forcément. Projets-19 essaye de proposer un accueil, un accompagnement de qualité pour les personnes au plus près de leurs besoins, leurs situations et leurs ressources.

Le premier travail de Projets-19 est d'aider la personne à revenir sur son parcours mais aussi les compétentes, les savoir-faire qu'elle a réussi à développer afin qu'elle prenne conscience que ces éléments ont une valeur sur le marché du travail.

Ensuite, le deuxième travail de Projets-19 est la mise en place d'outils (techniques de recherches d'emploi) à savoir comment rédiger un CV, une lettre de motivation et comment s'approprier son CV devant son futur employeur.

L'association a conscience que le retour à l'emploi peut prendre du temps et prendre aussi des chemins de traverses. C'est pourquoi, il va falloir prendre appui sur des emplois de durée plus courte, des périodes de formation, des contrats d'insertion, etc.

Projets-19 va donc aider les personnes à se créer un réseau, l'entretenir, le solidifier en travaillant sur le collectif sur la base de divers échanges afin de rompre avec l'isolement.

Concernant les questions de l'emploi : où est-il, comment le trouver et comment s'y préparer ?

Sur le quartier, Projets-19 travaille en partenariat avec Espace 19 et la Régie de quartier afin de chercher ensemble des entreprises qui pourraient embaucher les personnes qui font appel à ces associations et ne pas uniquement compter sur le réseau, la Mairie de Paris ou encore Pôle Emploi.

Depuis 6 mois, ils ont développé un nouveau projet pour aller au devant des entreprises en leur expliquant que les personnes consolident leurs parcours professionnels et qu'il faut faire rencontrer l'offre et la demande.

Projets-19 a mis en place un accompagnement afin d'effectuer un entraînement à l'entretien d'embauche.

L'association aide aussi les habitants du quartier à créer de l'emploi ce qui signifie : devenir entrepreneur, créer une association ou encore aider les associations à créer de l'emploi.

Projets-19 met en place une autre action : le Fond de Participation des Habitants (FPH) destiné aux habitants qui ont envie de monter un projet ensemble pour le quartier (actions d'animation, de lien social, festives, sportives, etc.).

Question :

Quelles sont les entreprises qui ont recruté des personnes éloignées de l'emploi au sein du quartier Rosa Parks – Macdonald ? Leclerc, Décathlon, Boulanger et Leroy Merlin.



Connaître le réseau d'acteurs de la grande exclusion à Paris et dans le 19^e arrondissement

« Rôle des habitants - citoyens »

Conseil de Quartier Flandre - Aubervilliers du 19^e

Présentation du 28 mars 2017

par Quitterie Calmettes et Anaïs de Saint Martin,
chargées de mission FNARS IdF
& Elsa Raingal, responsable de l'équipe Maraude Paris Nord
Emmaüs Solidarité

1

Connaître le réseau d'acteurs de la grande exclusion

Présentation en 5 temps

- Le contexte général de la grande exclusion
 - Le cadre ■ La diversité des situations
- La situation parisienne
 - Les publics ■ La Grande Cause ■ Les maraudes
- La maraude Paris Nord - Emmaüs Solidarité
- La solidarité à Paris et dans le 19^e arrondissement
 - Dispositifs et outils
- La place des habitants - citoyens
 - Les formes de mobilisation

Echanges selon questions-réponses

2

Le contexte général

Le secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion

2016 : 141 500 pers. sans domicile (rapport Fondation Abbé Pierre)

La prise en charge des pers. sans domicile incombe à l'Etat

→ **Le cadre législatif / textes et principes majeurs**

- 1998 : Loi de lutte contre l'exclusion, sur la veille sociale.
- Loi 2002-2, affirme les droits des bénéficiaires, la personne accompagnée au cœur du projet social (expression, participation)
- 2007 : Loi DALO et DAHO, le droit au logement / hébergement opposable ; principe des recours
- Réforme 2009 : crée les SIAO (services intégrés accueil orientation)
- 2014 : Loi Alur, reconnaît l'importance de l'accompagnement social ; Conseil Consultatif des personnes accompagnées et accueillies

→ **Les politiques publiques se territorialisent**

Depuis 2013 : Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale par l'Etat ; Plans régional et départemental d'AHI ; Schémas départementaux de Domiciliation...

3

Le contexte général

Diversité de la grande exclusion

→ **L'exclusion : un processus de rupture, 4 facteurs**

- Relationnel : divorce, violence domestique, isolement...
- Personnel : état de santé, addictions...
- Structurel : perte d'emploi, logement, statut administratif...
- Institutionnel : manque de coordination du suivi social, ruptures en sortie d'institution...

→ **L'exclusion : n'est pas un phénomène « saisonnier »**

→ **Des situations variées et complexes, selon**

- Age et profil des personnes (isolées ou avec enfants, migrants, travailleurs pauvres...)
- Types et évolution des problématiques (durée et degré de précarisation)

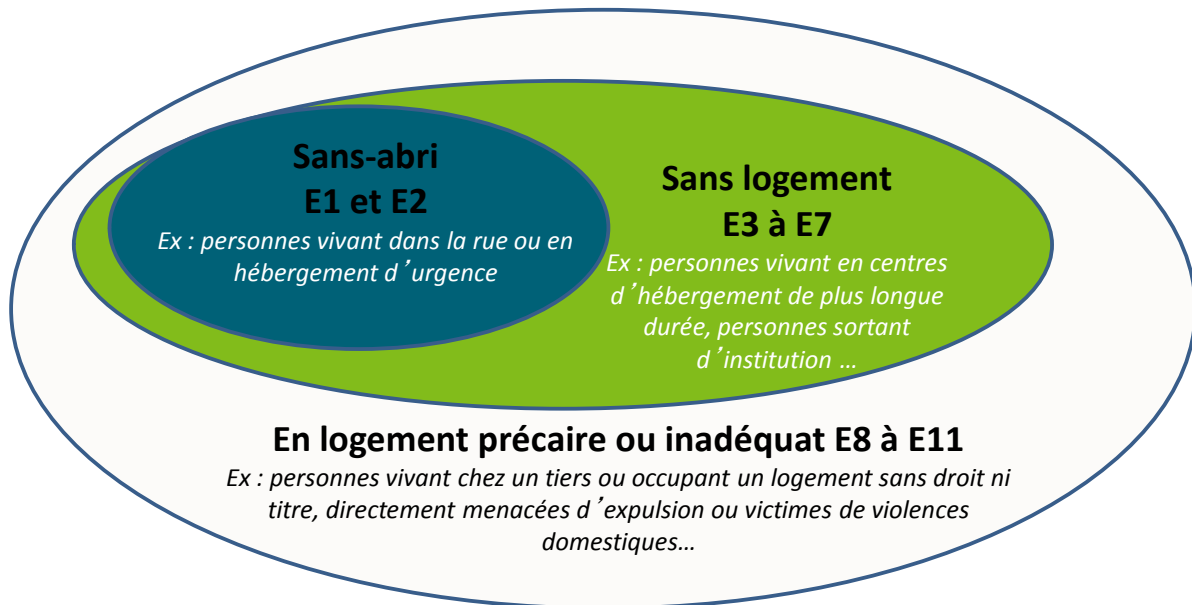
4

Le contexte général

Les personnes en grande exclusion

2016 : 501 morts de la rue signalés au Collectif des morts de la rue (moyenne d'âge de 49 ans).

Grille « ETHOS » - Typologie des personnes en situation d'exclusion par le logement



5

La situation parisienne

Les publics

Combien de personnes concernées à Paris ?

Une personne sans abri : qui vit dans la rue ou les espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation

- **Sans abri à Paris intramuros** (catégories E1 et E2) :
→ **Entre 4 000 et 7 000 personnes**, dont environ la moitié n'aurait fréquenté aucun centre d'hébergement au cours des 12 mois précédent l'enquête.

Etude HYTPEAC – Observatoire du Samu social de Paris – 2014

- **Des publics en augmentation** ces dernières années
→ 84 % entre 2001 et 2012 contre 11 % en province, notamment parmi les étrangers.

Enquête INSEE Sans domicile - APUR 2012

6

La situation parisienne

Les publics

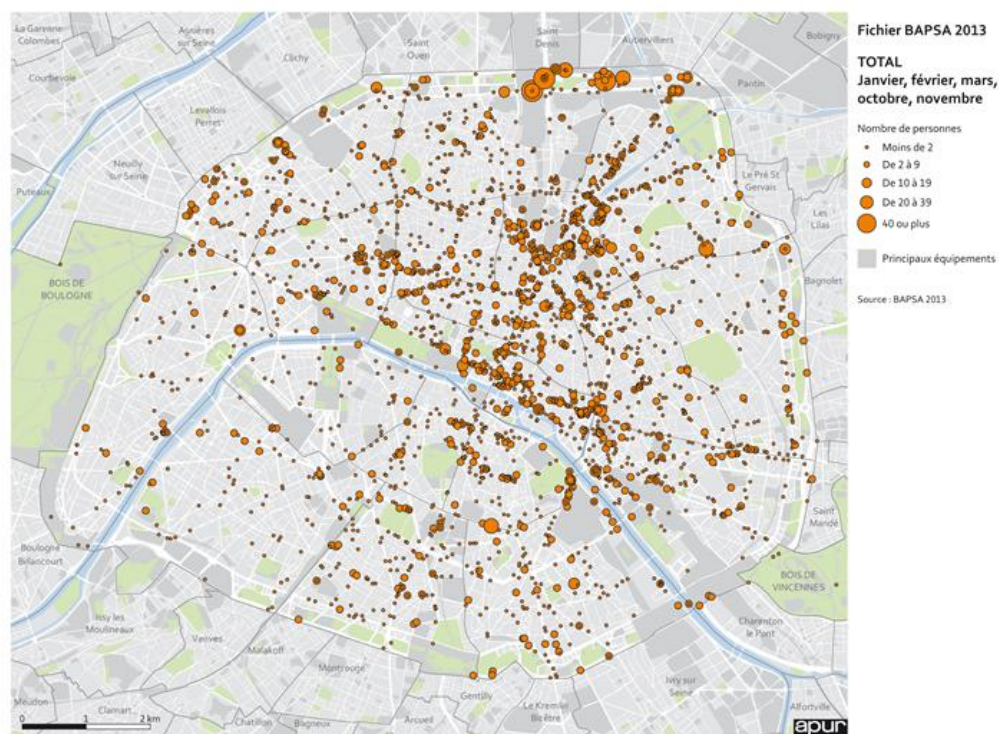
Selon les sources (INSE/APUR, enquêtes en centres d'hébergement, ESI, plan hivernal)

- **Personnes plutôt isolées** : entre 2/3 et 3/4 d'entre eux vivent seuls.
- **Plutôt des hommes** : entre 60% et 75%.
- **Personnes âgées d'une quarantaine d'années**, avec un quart d'entre eux ayant moins de 30 ans et un quart d'entre eux plus de 50 ans.
- **Majoritairement des personnes d'origine étrangère** (tous statuts).
- Disposant de **très faibles ressources** (aucune ressource pour 50 à 70%).
- **Plutôt persistants dans une situation d'exclusion** (environ 50% d'entre eux sont sans logement depuis au moins 1 an), même si **les trajectoires ne sont pas linéaires**.
- **Phénomène récent** : la présence des familles dans l'espace public parisien ; augmentation du nombre de femmes et de jeunes ; travailleurs pauvres...

7

La situation parisienne

Les publics



Précaution méthodologique : Un arrêt sur image – Instant T - les données représentent des signalements effectués par les maraudes de la Bapsa et de la DPP et non un nombre de personnes, celles-ci pouvant être comptabilisées plusieurs fois selon la période de la journée ou de l'année.

8

La situation parisienne La Grande Cause

Le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion

→ **3 axes forts**, 106 mesures :

- Prévenir l'arrivée dans la rue
 - Intervenir auprès des personnes vivant à la rue
 - Insérer durablement pour permettre la sortie de rue
- Des mesures spécifiques sur **les interventions de rue**. Par ex
- Améliorer le pilotage des interventions
 - Prendre en compte la spécificité des gares
 - Aller vers les familles en situation de rue
 - L'accès aux droits, aux soins et à la santé
 - Initier des interventions adaptées aux publics toxicomanes
 - L'aide alimentaire

9

La situation parisienne Les maraudes

La maraude consiste à aller dans la rue (à pied, en vélo ou en véhicule), à la rencontre de personnes « sans chez soi »

Maraudes d'intervention

sociale (avec travailleurs sociaux)

- * Emmaüs Solidarité
- * Aurore
- * Aux Captifs, la Libération
- * Atoll 75
- * Equipe de rue de Charonne
- * Les Enfants du Canal

Maraudes d'évaluation et d'orientation

- * EMA du Samu Social
- * BAPSA (Préfecture de Police)
- * DPP – UASA (Ville de Paris)
- * Recueil social – RATP

Maraudes spécialisées

- * Médecins du Monde
- * Aurore Itinérance Jeunes
- * Bociék (intervention sur demande)

Maraudes bénévoles

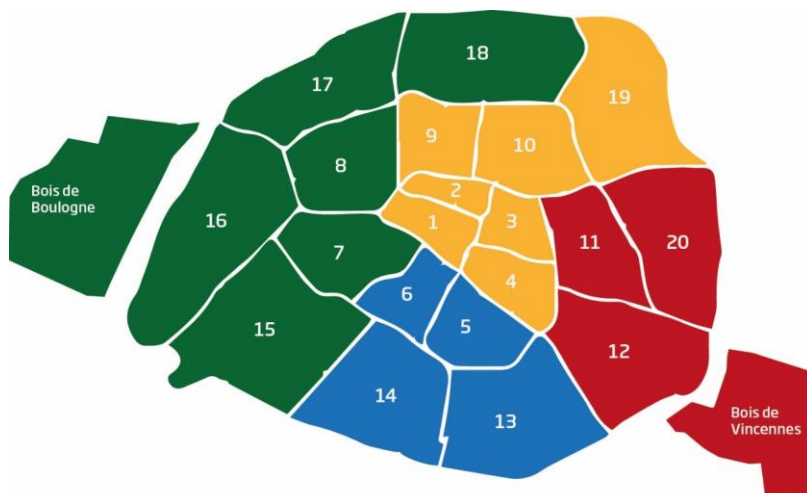
- * Protection Civile de Paris
- * Restos du Cœur
- * Croix-Rouge Française
- * Secours Catholique
- * Secours Populaire
- * La Chorba
- * Ordre de Malte
- * Maraudes paroissiales

10

La situation parisienne

Les maraudes

La coordination des maraudes parisiennes par le Samu Social de Paris



Un découpage en 4 zones.

Des missions structurantes :

➤ **Garantir** la présence d'équipes de maraudes auprès de toutes les personnes en situation de rue et optimiser leur répartition géographique et temporelle;

➤ **Accompagner** les pratiques des maraudes en favorisant les échanges d'expériences et en valorisant la complémentarité de leurs actions;

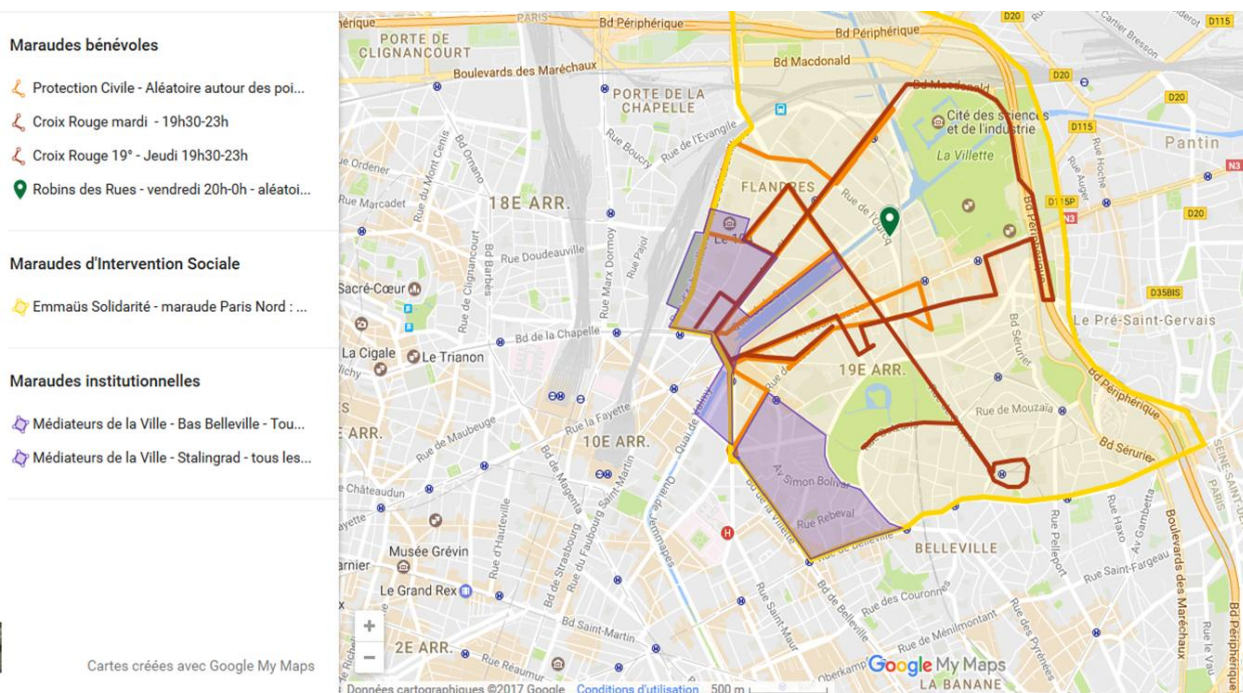
➤ **Faciliter** la résolution de situations complexes et soutenir la continuité des parcours d'accompagnement des personnes, en lien avec les structures sociales et médicales du territoire.

11

La situation parisienne

Les maraudes du 19^e

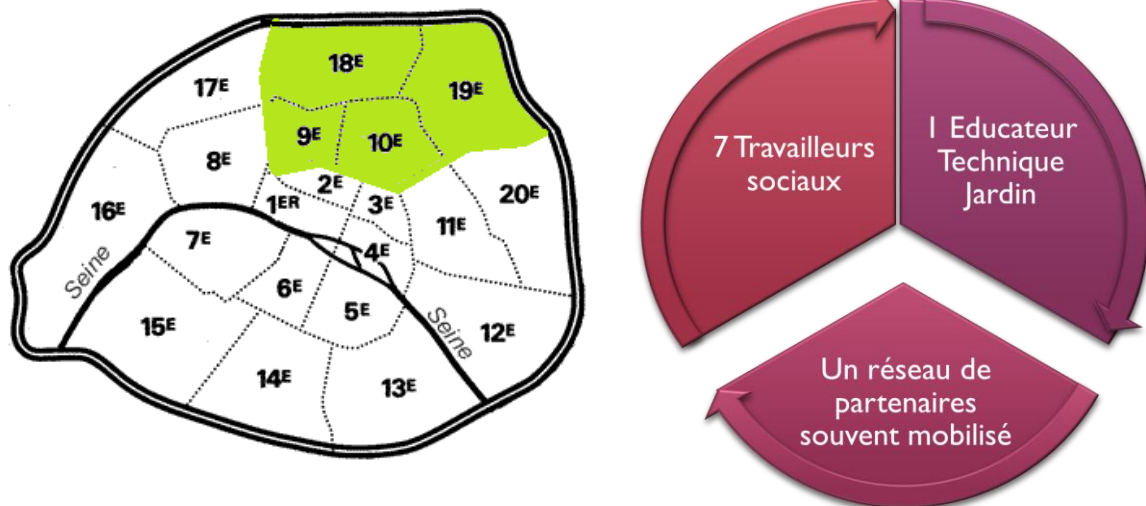
Itinéraires des maraudes • Carte réalisée par la coordination du Samu Social



12

La maraude Paris Nord – Emmaüs Solidarité

Un travail de rue sur quatre arrondissements



13

La maraude Paris Nord – Emmaüs Solidarité

Un travail de rue sur quatre arrondissements

10h à 18h du lundi au vendredi

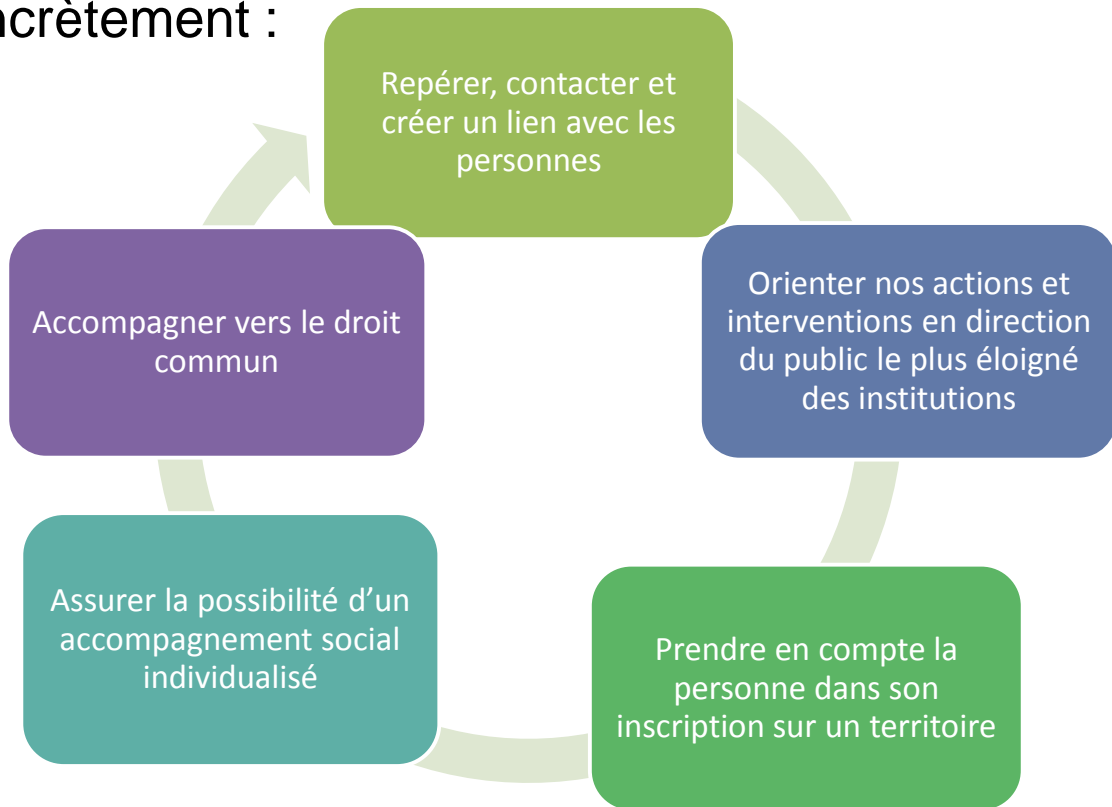
2 Week-end par mois

Des permanences jusqu'à 23h:

- Mercredi
 - Jeudi
-

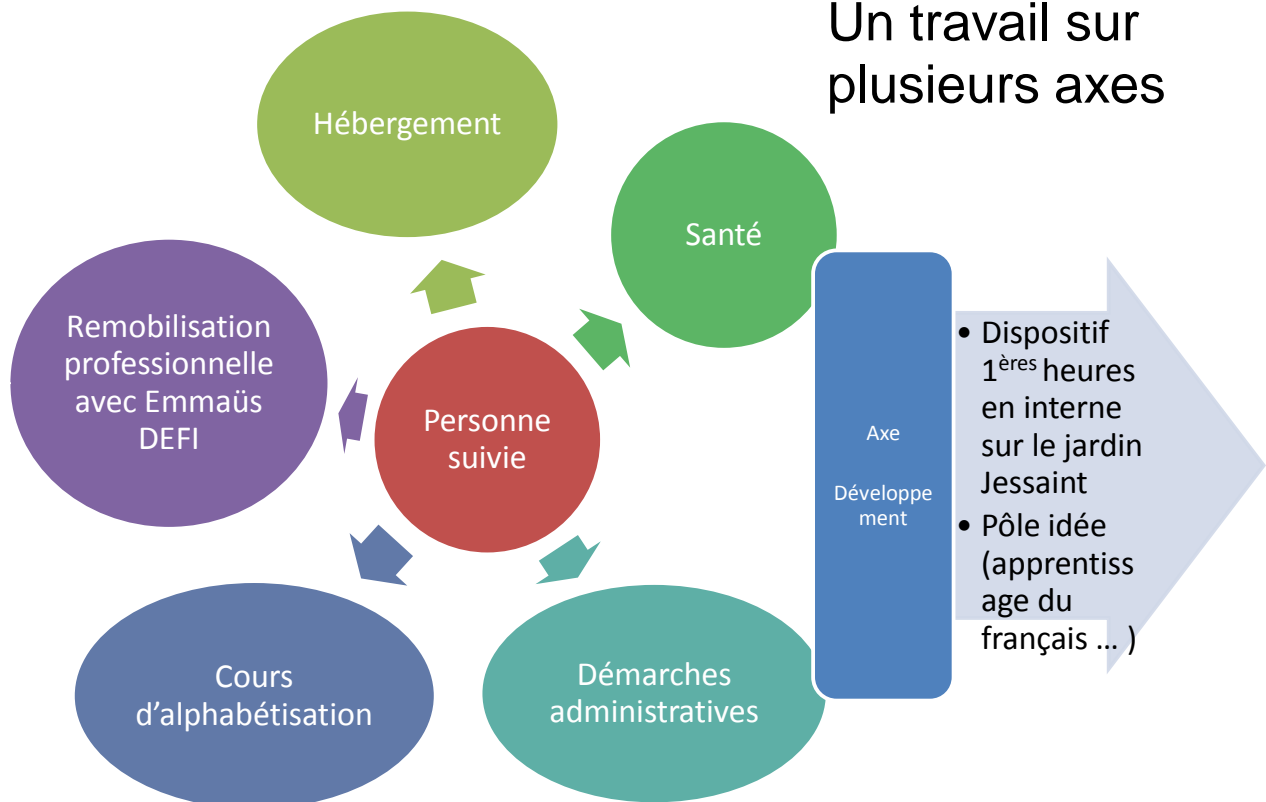
14

Plus concrètement :



15

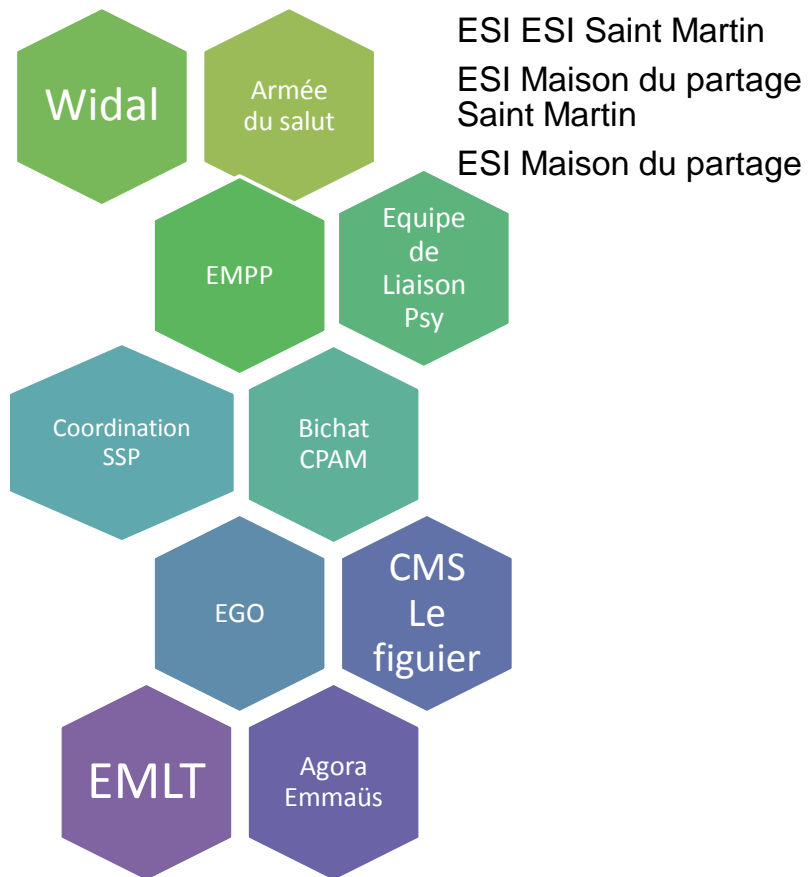
Un travail sur plusieurs axes



16

Maraude Paris Nord - Emmaüs

Un tissu de partenaires essentiel à notre travail car nous avons la particularité de ne pas accueillir de public



17

La solidarité à Paris

Dispositifs et outils

PSA - Permanences Sociales d'Accueil (CCAS hors Paris)

Missions : Accueil du public SDF régulier, orientation, domiciliation, accompagnement social, accès aux droits.

3 PSA à Paris :

- * Belleville (jeunes - 20^e)
- * Gauthey (familles/femmes-17^e)
- * Bastille (hommes isolés - 12^e)

Points d'accès aux droits

Missions : aide aux démarches administratives ou juridiques

- * PAD 19^e
- * MJD - Maison de la justice et du droit secteur nord-est (10^e)
- * CIDJ - Jeunes (20^e)

→ **Paris Solidaire** : 15 accueils de jour sont labellisés ESI –Espace Solidarité Insertion à Paris. Ils répondent à un cahier des charges : sont gérés par des associations, disposent d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels. Missions : accueil inconditionnel à la journée, prestations d'hygiène (douches, lessives), paramédicales.

18

→ Principes : Accueil inconditionnel, continuité de l'accompagnement

Structures & dispositifs variés

- ❖ **Accueils de Jour / Espaces Solidarité Insertion**
- ❖ **Centres d'hébergement** (*sur orientation du SIAO/115*)
 - CHU, Centre d'hébergement d'urgence
 - CHRIS, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- ❖ **Logements adaptés** (pension de famille, résidence sociale)
- ❖ **Santé** : LHSS, Lits halte soins santé ; PASS .../...

Offres / besoins immédiats

- ❖ **Aide alimentaire**
 - Repas assis
 - Distribution de colis
- ❖ **Bains-douches**
- ❖ **Bagageries .../...**

→ Voir aussi le guide « **Solidarité à Paris** », disponible en Mairie, téléchargeable sur le site Internet de la Ville de Paris

19

ACCUEIL EN JOURNÉE

Accueil en journée, écoute, aides aux démarches administratives.

- 1 **ESI La maison du Partage – Armée du Salut**
32 rue Bouret (métro Bolivar)
Tél. : 01 53 38 41 30
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h et un dimanche sur deux
> *Permanence sociale et juridique, accompagnement social, bain-douche.*
- 2 **Une Chorba pour tous**
108 rue Curial (métro Corentin Cariou)
Tél. : 01 40 36 17 50
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.
> *Ateliers, accompagnement administratif, médiation, accompagnement accès au droit.*
- 3 **Relais du cœur**
7-15 avenue de la Villette (métro Porte de la Villette)
Tél. : 01 40 35 16 23
Ouvert mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 13 h.
> *Pour les bénéficiaires des Restos du cœur. Permanence CPAM (mardi), permanence juridique.*
- 4 **CEDRE / Secours Catholique**
(Demandeur d'asile / Migrants)
23 boulevard de la Commanderie (métro Porte de la Villette)
Tél. : 01 48 39 10 92
Ouvert lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 17 h.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & ACCÈS AU DROIT

PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA)

Accueil, orientation et suivi social des personnes à la rue en situation régulière.

PSA BASTILLE
5 rue Lacuée (12e)
Tél. : 01 53 46 15 00
Public : hommes isolés de plus de 25 ans.

PSA GAUTHEY
39 rue Gauthey (17e)
Tél. : 01 55 28 86 10
Public : familles, couples et femmes isolées de plus de 25 ans.

PSA BELLEVILLE
212 rue de Belleville (20e)
Tél. : 01 40 33 31 88
Public : 18-24 ans, célibataires et sans enfant.

POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

Juristes et avocats, orientation. Service gratuit.

- 5 **PAD 19**
53 rue Compans, esc. 48 (métro Place des fêtes)
Tél. : 01 53 38 62 30
Ouvert lundi et vendredi de 14 h à 18 h ; mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h ; mercredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h ; jeudi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h.

BESOINS DE PREMIÈRES NÉCESSITÉS

AIDE ALIMENTAIRE

- 2 **Une Chorba pour tous**
> Colis alimentaires : 108 rue Curial (métro Corentin Cariou) - Tél. : 01 40 36 17 50
Sur orientation et inscription
- 3 **La Chorba**
> Repas chauds : 7-15 porte de la Villette (métro Porte de la Villette) - Tél. : 01 43 43 84 75
Tous les jours sauf jeudi de 17 h 30 à 19 h 30.
- 3 **Restaurants du cœur**
7-15 avenue de la Villette (métro Porte de la Villette)
> Colis alimentaires : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30.
> Repas chauds : du lundi au vendredi de 11 h à 13 h.
- 3 **L'Un est l'autre**
7-15 avenue de la Villette (métro Porte de la Villette)
Tél. : 06 18 45 81 07 / 06 80 01 92 40
> Repas chauds : samedi et dimanche de 11 h 45 à 13 h 30.
Public : majeurs.
- 6 **Amitié Villette – Épicerie solidaire St-Jacques**
3 bis quai de l'Oise (métro Crimée)
Ouvert le vendredi de 14 h à 18 h.
Public orienté par des travailleurs sociaux.
- 7 **Épicerie sociale la courte échelle**
8 rue Gaston Tessier (métro Corentin Cariou)
Tél. : 01 40 38 22 64
Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

BAINS-DOUCHES

- 8 **Bains-douches Petitot**
1 rue Petitot (métro Place des Fêtes) - Tél. : 01 42 08 17 93
Ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le jeudi de 8 h à 11 h 30.
- 9 **Bains-douches Rouvet**
1 rue Rouvet (métro Corentin Cariou) - Tél. : 01 40 36 40 97
Ouverts mardi, mercredi et samedi de 8 h à 17 h 30 et dimanche de 8 h à 11 h 30.

20

La solidarité dans le 19^e Dispositifs et outils

URGENCE

Le premier pas pour aider une personne à la rue est de discuter avec elle pour connaître ses besoins et ses envies.

Si je repère une personne en détresse, je lui propose mon aide avant d'agir et je ne prends aucune initiative sans son accord. En fonction de ce que recherche la personne, je peux l'orienter vers différentes structures.

> **Une personne en détresse me demande de l'aide ?**
Si elle le souhaite, je peux appeler le **115**, (hébergement d'urgence), numéro gratuit 7j/7 et 24h/24.

> **La personne sollicite une aide médicale ?**
Je peux appeler le **15** (SAMU) ou le **18** (pompiers).

> **La personne souhaite avoir accès à des soins ?**

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS (PASS)
La personne verra un médecin quelle que soit sa situation administrative.

PASS Hôpital Saint-Louis (Général)
1 avenue Claude Vellefaux (10e) (métro Goncourt)
Tél. : 01 42 49 91 30 (accueil médical)
Tél. : 01 42 49 41 43 (service social)
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

PASS Debré (Enfants) – Hôpital Robert Debré
48 boulevard Sérurier (métro Porte des Lilas)
Tél. : 01 40 03 24 94
**Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h
et le vendredi de 9 h à 12 h.**
Se munir si possible d'une pièce d'identité.

**Centre de Santé Ophtalmologique
Edmond de Rothschild**
52 avenue Mathurin Moreau (métro Bolivar ou Bus 75)
Tél. : 01 48 03 63 25 du lundi au vendredi
Tous les mardis et vendredis matin.
le Centre assure SANS RDV la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) en milieu ophtalmologique de la Fondation E. de Rothschild (dédiée aux personnes en situation de précarité).

LOCALISATION



Pour toute information sur les dispositifs des autres arrondissements, je peux me référer au guide « **Solidarité à Paris** » :
• disponible gratuitement dans les mairies et les équipements municipaux ;
• téléchargeable sur le site internet de la Ville de Paris.

Les habitants, riverains et citoyens sont un relais essentiel dans le signalement des personnes en situation d'exclusion sociale.

N'hésitez pas à solliciter la mairie en cas de doutes ou de questions sur la démarche à adopter si vous vous retrouvez face à des personnes en difficulté.

LA MAIRIE

• J'ai repéré une situation d'exclusion sociale ?
• Je contacte : sdfparis19@paris.fr



LA MAIRIE DU 19^e S'ENGAGE !

COMMENT ORIENTER UNE PERSONNE À LA RUE ?



INFORMATIONS PRATIQUES POUR
ORIENTER LES PERSONNES À LA RUE
VERS DES DISPOSITIFS SOLIDAIRES
ET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

21

La place des habitants - citoyens

Les formes de mobilisation *De l'individuel au collectif*

Devenir acteur

- **Porter un regard bienveillant** qui redonne dignité à la personne
- Une attitude ouverte, évitant peurs et préjugés
 - Comprendre la complexité des situations de rue

→ **S'informer**

- Savoir comment intervenir : signaler une personne en détresse en Mairie, écrire à sdfparis19@paris.fr ou appeler le 115 (avec l'accord de la personne)
- Connaître les dispositifs (guides et documents disponibles)

Les Conseils de quartier :

Ils constituent des espaces d'information, de discussion et d'initiatives. Par ex. pour : diffuser des documents utiles, organiser la visite d'accueils de jour et/ou centres d'hébergement.

22

La place des habitants - citoyens

Les formes de mobilisation *De l'individuel au collectif*

Agir collectivement, en réseau

- **S'investir dans les associations** intervenant auprès des sans-abri
- **Monter des projets solidaires, la Mairie et les Conseils de Quartiers** peuvent apporter leur soutien

Projets possibles :

- Collecte de vêtements, braderie, vide-grenier,
- Repas et fêtes de quartier...
- Bagagerie solidaire
- Jardin d'insertion et partagé entre habitants et associations qui accompagnent des sans-abri...
- Penser au budget participatif...

23

Le temps des échanges

Questions / réponses - Perspectives

&

Merci pour votre présence

car ces rencontres contribuent à changer le regard des citoyens sur les sans-abri, à promouvoir la notion du « vivre ensemble » et à lutter contre les discriminations.

24

Est-ce que les centres d'hébergement sont ouverts à tous le monde et combien de temps les personnes hébergées restent-elles au sein de ces derniers ? L'accueil est inconditionnel dans les centres d'hébergement d'urgence, les centres d'hébergement de réinsertion et les accueils de jour.

Les centres d'hébergement ne sont pas tous organisés de la même manière. Actuellement, des travaux de réhabilitation sont en cours dans plusieurs centres d'hébergement afin d'accueillir les personnes en difficulté dans de petites chambres de 2 personnes.

Aujourd'hui, dans le secteur de l'hébergement, il y a un principe qui est celui de la continuité de l'hébergement. C'est-à-dire que lorsqu'une personne est prise en charge dans un centre d'hébergement, elle ne doit pas être remise à la rue. A Paris, presque tous les centres d'hébergement sont pérennes, la personne est donc accueillie jusqu'à ce qu'elle intègre un logement ou un autre dispositif. Pour accéder aux centres d'hébergement pérennes, la personne à la rue doit être prise en charge par un travailleur social.

Enfin, il existe aussi à Paris quelques centres qui restent des centres d'hébergement à la nuitée.

Est-ce qu'il y a des maraudes qui interviennent en soirée et le weekend ? Les maraudes interviennent la plupart du temps en journée. Cependant, il y a des maraudes qui font des horaires étendus certains jours. Emmaüs Solidarité fait des maraudes 2 fois par mois le weekend. La plupart des maraudes bénévoles tournent le soir en semaine. Il y a une maraude qui circule tous les jours, les nuits et les week-ends c'est la maraude du SAMU social de Paris. La maraude de la Ville de Paris, l'UASA (Unité d'Assistance aux Sans Abris) va à la rencontre des sans-abris lorsqu'un particulier ou une Mairie opère un signalement.

Les Canaux

Elise Yavchitz, Directrice des Canaux

Au sein des Canaux, la Maire de Paris a décidé d'installer la Maison des économies solidaires et innovantes. Cette Maison a pour vocation de soutenir, d'aider et de faire rayonner tous les projets des acteurs (entrepreneurs, associations) qui ont décidé de mettre l'humain, le lien social, le vivre ensemble, la protection de l'environnement et le développement durable au cœur de leurs projets économiques.

Selon l'INSEE, l'économie sociale et solidaire représente 10% de l'emploi parisien.

Actuellement, les Canaux sont en travaux jusqu'à la fin de mois de mai. La Ville de Paris a demandé que ces travaux aient le moins d'impact possible sur l'environnement. Ce qui veut dire que tous les matériaux et déchets qui sont sur le chantier seront inclus dans des chaînes de recyclage ou réutilisés sur place.

A ce titre, tous les designers de l'économie circulaire (volonté de faire des produits en réutilisant les matières existantes) travaillent sur ce projet.

Les Canaux seront un lieu d'événements, de conférences, de réunions pour que tous ces porteurs de projets se rencontrent afin de les développer ou encore pour mutualiser leurs expériences.

C'est aussi un lieu dans lequel il va y avoir un incubateur de start-up de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire.

Enfin, seront présentes des organisations internationales. En effet, le professeur Muhammad Yunus, l'inventeur du micro crédit va installer ses premiers bureaux à l'étranger aux Canaux.

Les élèves et les parents de l'école du 41 Tanger travaillent aussi sur ce projet. Ils ont rencontré Enercoop (société qui propose de l'énergie 100% renouvelable), les Marmites Volantes et le Cafézoïde. De plus, ils ont fait des maquettes pour l'aménagement de la terrasse devant les Canaux.

Questions :

Concernant la terrasse, sera-t-elle rendue accessible au public ou seulement au personnel des Canaux ?

L'idée est d'en faire un espace partagé afin que ce soit un lieu de sensibilisation pour les habitants. Dès cet été, les Canaux vont tester des démonstrateurs de solutions d'une ville durable avec la présentation par les entrepreneurs de leurs projets.

Est-ce qu'il y aura des grilles autour de la terrasse ? Non, elle sera ouverte et le sol sera en bois éco-certifié.

Chantal Lebernady, Responsable des partenariats E2C Paris

L'E2C est installée depuis octobre 2016 au 27 rue du Maroc. Elle est destinée aux jeunes qui ont quitté le système scolaire, qui ont entre 18 et 25 ans et qui veulent reprendre le travail ou une formation mais qui ne savent pas comment faire. Ce sont essentiellement des jeunes du 19^e mais l'école s'adresse aussi aux parisiens. L'autre site est situé au 47 rue d'Aubervilliers dans le 18^e. L'E2C accueille 430 jeunes par an dont 80% trouvent du travail ou un contrat d'alternance. L'équipe est composée de 23 salariés et 23 bénévoles.

Il y a une entrée tous les 15 jours de 15 jeunes et ces derniers sortent dès qu'ils trouvent un travail.

L'école travaille sur l'élaboration du projet professionnel en cherchant un stage dans le domaine demandé par le jeune. Ces jeunes font des stages toutes les 3 semaines et reviennent à l'école pour travailler sur des matières générales selon leur projet, leur niveau et ce qu'ils ont appris.

L'idée est de pousser les portes des grandes entreprises qui ont l'habitude d'embaucher des bac+5 pour leur expliquer que les bac-5 qui peuvent aussi travailler avec elles. L'E2C travaille avec Accor, La poste, la RATP et des PME. Pendant leur formation, les jeunes sont rémunérés 310 € par mois et ils ont la carte Navigo gratuite.

En partenariat avec la Mairie du 19^e, l'école a effectué un « rallye emploi » au cours duquel les jeunes sont allés chercher des entreprises pour les demandeurs d'emploi du 19^e. Ces derniers ont récolté 63 offres d'emploi en une journée.

Questions / Remarques :

Est-ce que votre structure existe aussi dans d'autres départements ? La France compte 43 Ecoles de la 2^e Chance. En Ile-de-France, les départements concernés sont le 92, le 93 et le 94.

Est-ce que vos éducateurs se déplacent sur le terrain ? Les éducateurs se déplacent au bas des immeubles. De plus, certains jeunes ont proposé d'aller chercher d'autres jeunes.

Quelles sont les conditions pour accéder à l'E2C ? Il faut être âgé entre 18 et 25 ans, être en situation régulière et ne pas avoir de diplôme. A la marge, si les jeunes ont un diplôme mais qu'ils veulent changer de métier nous l'école peut les accepter aussi.

CULTURE

Pass Culture

Marie Chaudonneret, Stagiaire à la Mairie du 19^e en charge du Pass Culture



Qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Dispositif gratuit
- ▶ A destination des habitant-e-s et des forces vives du 19^e
- ▶ Mis en place par la Mairie du 19^e, en partenariat avec une quarantaine de lieux culturels de l'arrondissement
- ▶ Le Pass Culture a pour but de :
 - ▶ Valoriser l'offre culturelle exceptionnelle proposée dans l'arrondissement
 - ▶ Favoriser la rencontre entre les habitants et les lieux culturels
 - ▶ Offrir aux habitant-e-s du 19^e un accès privilégié à cette offre de proximité

Comment ça marche ?

- ▶ Le Pass Culture prend la forme d'une carte :
 - ▶ Individuelle
 - ▶ Nominative
 - ▶ Gratuite
 - ▶ Envoyée à votre domicile
- ▶ Retrouvez l'actualité et les offres du Pass Culture sur :
 - ▶ La newsletter que vous recevrez chaque semaine par mail
 - ▶ La page Facebook du Pass Culture 19^e : PassCulture19e
- ▶ Qui peut en bénéficier ?
 - ▶ Tou-te-s les habitant-e-s et forces vives du 19^e qui en font la demande !

Quels avantages ?

- ▶ **UNE PLUS GRANDE VISIBILITE SUR L'ACTUALITE CULTURELLE :**
 - ▶ Chaque semaine, recevez par mail une **newsletter** qui :
 - ▶ Présente un lieu partenaire différent chaque semaine (rubrique « Focus »)
 - ▶ Propose des offres liées à la programmation du moment
 - ▶ Met en avant les principales actualités de la semaine
 - ▶ Liste l'ensemble des offres permanentes dont vous bénéficiez avec votre Pass
 - ▶ Vous pouvez également suivre le Pass Culture sur **Facebook** !
- ▶ **DES BONS PLANS PROPOSES PAR NOS STRUCTURES PARTENAIRES :**
 - ▶ **Des offres permanentes :**
 - ▶ Tarifs réduits pour des spectacles, des concerts, des expositions...
 - ▶ Par exemple, à la péniche la Pop : réduction de 5€ sur l'offre payante à partir du tarif auquel a droit le spectateur !
 - ▶ **Des offres ponctuelles :**
 - ▶ Invitations ou réductions pour des spectacles,
 - ▶ Participation à des soirées privées,
 - ▶ Organisation de visites guidées...
 - ▶ Par exemple, le CENTQUATRE a fait gagner des invitations pour l'exposition *Il était plusieurs fois...*, et propose régulièrement une place offerte pour une place achetée sur certains spectacles !

Les partenaires du Pass Culture :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| ▶ Cité des sciences et de l'industrie | ▶ Espace Culturel des Arts du Masque |
| ▶ La Géode | ▶ Galerie Louchard |
| ▶ Le CENTQUATRE-PARIS | ▶ Galerie Salle Principale |
| ▶ Atelier du Plateau | ▶ FRAC Ile de France – Le Plateau |
| ▶ Art Studio Théâtre | ▶ Péniche Antipode |
| ▶ Théâtre Clavel | ▶ Péniche La Pop |
| ▶ Théâtre Darius Milhaud | ▶ Péniche Nez Rouge |
| ▶ Théâtre du Gouvernail | ▶ La Casa del Tango |
| ▶ Théâtre Paris-Villette | ▶ Abracadabar |
| ▶ La Villette | ▶ Cabaret Sauvage |
| ▶ Ze Artist's | ▶ Espace B |

- ▶ Le Hall de la Chanson
- ▶ Conservatoire municipal Jacques Ibert
- ▶ Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- ▶ Orchestre de Paris
- ▶ Orchestre de chambre de Paris
- ▶ Cité de la musique - Philharmonie de Paris,

- ▶ Les bibliothèques municipales du 19^e : Benjamin Rabier, Claude Lévi-Strauss, Crimée, Fessart, Hergé, Place des Fêtes
- ▶ Archives de Paris
- ▶ UGC Ciné Cité Macdonald
- ▶ Cultura La Villette
- ▶ Librairie la Lucarne des écrivains
- ▶ Librairie Texture ...

Comment demander son Pass ?

- ▶ Il vous suffit d'envoyer un mail à passculture19@paris.fr avec les informations suivantes :
 - NOM et Prénom
 - Adresse postale
 - Adresse mail
 - En précisant si OUI ou NON vous souhaitez recevoir la newsletter
- ▶ Ou bien remplir un bulletin disponible en Mairie et le renvoyer par courrier à :
 - Inscriptions Pass Culture
 - Mairie du 19e
 - 5-7 place Armand-Carrel
 - 75019 Paris

Pièces à Emporter

Rosenn Biardeau, Chargée de projet

Pièces à Emporter organise des pièces à jouer en appartement, local associatif, amicale de locataire, etc.

Cette association travaille avec 6 partenaires : L'Atelier du Plateau, La Générale, La Girandole, Le Théâtre Paris-Villette, Petit Bain, Le Hublot.

Elle présente une offre diversifiée : jeune public, concert, spectacle de jonglage, public familial, adultes

L'association s'engage gratuitement à emporter la pièce et en échange les habitants invitent leurs voisins et leurs amis à la représentation avec éventuellement un apéro participatif.

L'idée est d'apporter le théâtre au plus près des habitants mais surtout de recréer du lien social.

Ne croyez pas que votre appartement est trop petit car il est possible qu'une pièce soit jouée avec un seul acteur et très peu de public.

Centquatre

Jean Bourbon, Directeur des Publics

Pour rappel le projet « Cinéma et Musique au CENTQUATRE » est devenu lauréat lors de l'édition 2015 du Budget Participatif.

Il s'agit de mettre en place des activités ouvertes au public les samedis 8, 15 et 22 juillet 2017 de 19h à 00h. Chaque soirée s'organiserait en deux parties.

- ▶ La première partie (19h -> 22h) prendrait l'allure d'une manifestation semi-libre, réunissant diverses animations (cirque, chant, danse, ...). Un appel à animation a été lancé afin de permettre une diversité des représentations.
- ▶ La seconde partie (22h -> 00h) sera consacrée à la projection d'un film sous la grande Halle, auparavant sélectionné par le public.

Le samedi 29 juillet 2017 sera consacré à une forme de « Bal Pop' ».

Le CENTQUATRE a exprimé sa volonté de coopérer, pour cet événement, avec des associations et des groupes d'animation des Conseils de quartier : Rosa Parks, Pont de Flandre et Flandre-Aubervilliers, mais aussi La Chapelle (18^e).

MAIRIE DE PARIS 



La direction de la prévention, de la sécurité et de la protection

- DPSP -

Pourquoi une nouvelle direction?



- **Mieux lutter contre les incivilités du quotidien**
dépôts d'encombrants, malpropreté, occupation abusive de l'espace public...
- **Rassembler au sein d'une même direction l'ensemble des agents luttant contre les incivilités : un seul responsable et interlocuteur**
- **Renforcer les moyens humains** : près de 1.900 agents qui interviennent en permanence dans l'espace public : marchés, jardins, ...
- **Affectation des moyens supplémentaires aux jours et heures les plus pertinents (week-end et soirée)**
- **Une déconcentration plus fine permettant un engagement en continu au plus près des réalités singulières des arrondissements**

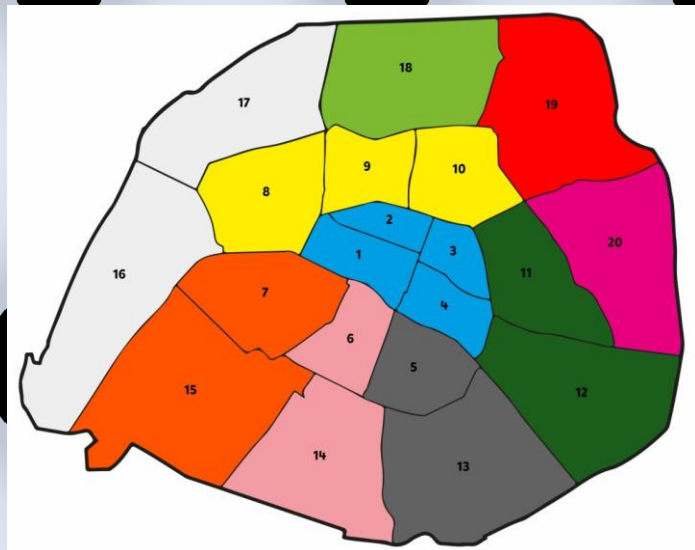
Ses missions

- La lutte contre les incivilités
- La protection des équipements, des bâtiments et des espaces verts municipaux
- L'assistance aux catégories les plus vulnérables de la population
- La tranquillité des quartiers et les événements festifs
- L'animation des politiques de prévention
- La prévention des risques majeurs
- Les outils d'analyse et de coordination pour la Ville



La lutte contre les incivilités (1/3)

- La DPSP est composée de 10 circonscriptions territoriales
Le chef de circonscription est le seul interlocuteur des mairies d'arrondissement en matière de lutte contre les incivilités



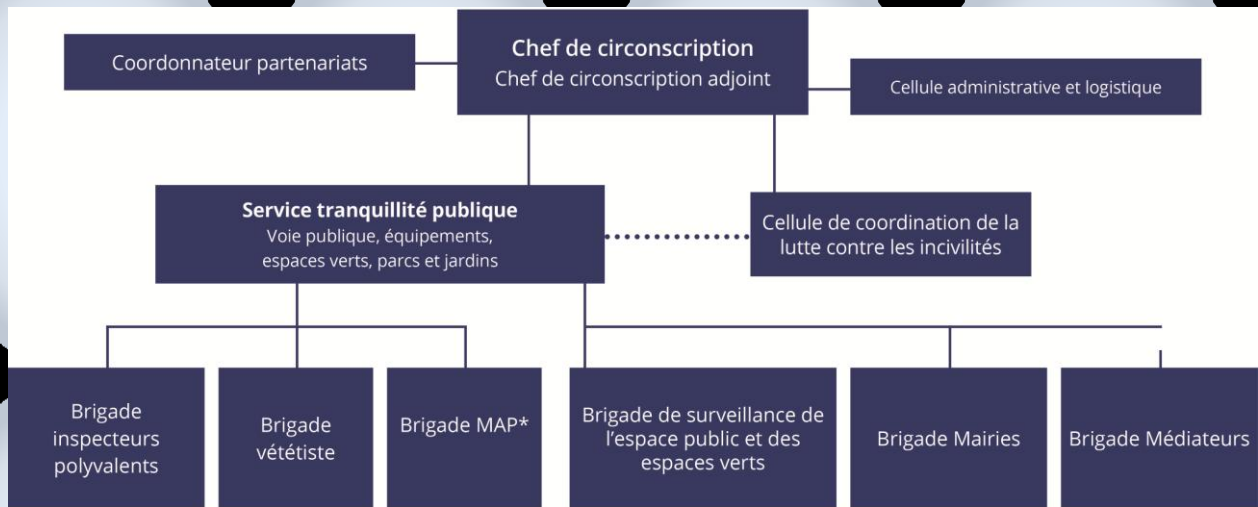
45 697

Procès verbaux dressés en 2015

10

Circonscriptions territoriales

La lutte contre les incivilités (2/3)



* MISSION ACCOMPAGNEMENT PROTECTION (Accompagnement des personnes âgées lors de leurs dépôts et retraits bancaires, contrôle des points d'école, aide aux victimes vulnérables)

1

Cellule de coordination de la lutte contre les incivilités

1

Brigade de surveillance des espaces verts

40

ISVP environ pour chacune des circonscriptions

La lutte contre les incivilités (3/3)

- **La DPSP est dotée de structures de pilotage**
 - Le bureau de régulation de l'espace public
 - Le bureau de la surveillance des espaces verts
- **La DPSP s'appuie sur une brigade d'intervention (BIP)**
 - Composée de 300 agents, la BIP intervient 7j/7, 24h sur 24 sur l'ensemble du territoire parisien
 - Elle dispose de 100 véhicules, une unité de nuit, une unité cynophile et une unité de protection
- **La verbalisation est matérialisée et innovante**
 - Les ISVP utilisent un smartphone doté d'une application permettant la saisie et le transfert rapide du procès-verbal

900

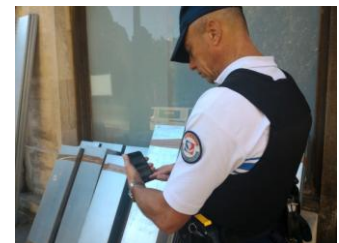
Inspecteurs de sécurité

500

Agents d'accueil et de surveillance

320

Agents à la BIP





MAIRIE DE PARIS



D'autres métiers sont exercés au sein de la DPSP comme notamment une mission qui consiste en l'accompagnement des personnes âgées pour se rendre à leur établissement bancaire. C'est un service gratuit. Il y a aussi des agents qui font de la médiation et évidemment les agents qui ont pour mission la protection des équipements municipaux.

La Ville de Paris a créé une brigade d'intervention (300 agents) qui a plusieurs objectifs :

- renforcement des effectifs de la brigade de nuit ;
- être capable de venir en appui d'une circonscription.

La volonté est de lutter contre les incivilités du quotidien. Cependant, les agents de la Ville de Paris ne sont pas là pour lutter contre délinquance qui est le métier des policiers. De plus, en raison de la période actuelle, les forces de police doivent se concentrer sur le cœur de leur métier (protection des personnes et des biens ainsi que la gestion de l'ordre public).

Au sein du 19^e arrondissement une seule circonscription a été créée avec 150 agents. Auparavant le 19^e et le 20^e faisaient partie de la même circonscription.

Les 4 grandes priorités d'intervention du Plan Propreté qui a été réactualisé en 2015 sont :

- dépôts sauvages (encombrements d'ordures ménagères)
- déjections canines
- présences de mégots (notamment devant les cafés, restaurants mais aussi devant les immeubles)
- épanchements des liquides divers (notamment d'urines)

Selon les périodes et selon les quartiers, les services de la Ville s'ajustent à l'actualité du moment. Il y a un mois la municipalité a engagé une opération de verbalisation sur les déjections canines spécifique sur certains îlots du 19^e. Cette opération va durer tout le trimestre.

Dans ce quartier, les secteurs visés sont : rue de Crimée, passage Crimée, rue de l'Escout, rue de Tanger, rue d'Aubervilliers, rue du Maroc, portion de la rue du Département, passage Goix, rue d'Aubervilliers, rue Raymond Radiguet, rue Labois-Rouillon et rue Curial.

Sur ces secteurs, les services nettoient de manière plus approfondie et dans le même temps, la brigade des incivilités intervient sur des horaires précis. Par exemple, l'équipe municipale a conscience que les personnes sortent leurs chiens tôt le matin et/ou tard le soir. En parallèle, des opérations de sensibilisation avec des maîtres chiens vont être mises en place.

Dans le 19^e, entre janvier 2016 et janvier 2017, le nombre de verbalisations est passé de 431 à 605. La Ville de Paris est donc sur une logique de déploiement des effectifs supplémentaires mais aussi de verbalisation quand les incivilités sont avérées.

Questions / remarques :

Comment contacter la brigade ? Le plus simple est l'application « Dans ma rue ». De plus, la Division de la propreté est joignable de 6h à 19h au 01 53 72 54 00.

La brigade peut elle intervenir en fonction des images de vidéosurveillance ? Les images peuvent être utilisées dans certains cas particulier. Elles sont utilisées en ce qui concerne les équipements publics mais aussi pour la vidéo verbalisation qui permet déclencher automatiquement des amendes.

Concernant les jets de mégots dans les rues, en termes de législation, y a-t-il une obligation pour les gérants de bars d'installer des éteignoirs ou est-ce simplement une préconisation ? Lorsque les cafés et les restaurants disposent d'une terrasse c'est une obligation. S'ils ne le font pas, ils auront dans un premier temps un rappel à la règle, et seront ensuite passibles de verbalisation en cas de réitération.

Il n'y a pas assez de toilettes dans les rues de Paris ! A Paris les toilettes publiques sont des sanisettes gérées par l'opérateur Decaux. Le 19^e est l'un des arrondissements les mieux dotés. Néanmoins, la Mairie du 19^e sollicite la création de toilettes supplémentaires.

Le personnel du jardin d'Eole a-t-il été transféré au sein de la DPSP ? Non, il n'y a pas eu de transfert, il a été intégré au sein de cette Direction et a donc un pouvoir de verbalisation. Au sein des petits jardins, il n'y a pas d'agents permanents mais des agents qui tournent.

Au sein de l'îlot Riquet, il y a des pièges à rats qui sont à ras des barrières et les enfants peuvent être amenés à les toucher, n'est-ce pas dangereux ? Il existe un service spécifique, le SPCE, qui travaille sur la question des rats et plus largement des animaux en Ville. Pour information, il n'y a pas d'arsenic dans les pièges à rats. Il est important de savoir qu'on ne pourra pas venir à bout de ce sujet tant que des débris seront balancés par des personnes sur la voie publique. Concernant les pièges de l'îlot Riquet, Sophie Minday va vérifier cette information afin qu'ils soient moins accessibles aux enfants.

Est-ce normal de pénaliser des personnes qui nourrissent des oiseaux alors que la Mairie devrait normalement avoir posé des pigeonniers pour les nourrir ? Le nourrissage des pigeons et autres animaux sur la voie publique est interdit par le règlement sanitaire de la Ville de Paris. Il est aussi passible de verbalisation. Actuellement, le 19^e est doté d'un pigeonnier situé boulevard Serrurier. La Ville de Paris a engagé une étude sur la bonne manière de gérer les pigeons dans l'espace urbain. Le but n'est pas de les exterminer mais de gérer intelligemment leur population afin qu'ils ne deviennent pas nuisibles.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

